



CHAMPIONNAT DE FRANCE FUTSAL

Sport Adapté



Accès gratuit

À HÉROUVILLE SAINT CLAIR

Gymnases Huet,
Allende et Laporte

17-18-19
Janvier 2020



Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Hérouville Saint Clair

Venir à Hérouville Saint Clair

Comité d'Organisation Local

Programme Prévisionnel

Informations Générales

Précisions Techniques

Fiche Association

Fiche Engagement

Demande de dérogation

Autorisation médicale

Fiche Récapitulative

Plan d'accès

Liste des Hébergements

Mots d'accueil



Amis sportifs, entraîneurs et accompagnateurs.

Le Comité Départemental Sport Adapté du Calvados est heureux de vous accueillir sur le Championnat de France de Futsal à Hérouville Saint Clair (14) pour cette nouvelle année 2020.

Depuis sa création en 2011, le CDSA 14 ne cesse de se développer afin de vous permettre des manifestations sportives de qualités. Ce championnat sera le troisième organisé par le Comité depuis sa création en 2011. L'objectif étant d'en organiser un tous les ans, dans de bonnes conditions et de bonne qualité.

Soyez les bienvenus dans le Calvados pour passer trois jours de compétition et de plaisir les 17, 18 et 19 Janvier 2020.

C'est avec une grande joie que toute l'équipe du Comité d'Organisation Local et du Comité Départemental Sport Adapté du Calvados vous accueille pour cette nouvelle édition du Championnat de France de Futsal Adapté.

Au nom de tous les membres de l'organisation, merci à la ville d'Hérouville Saint Clair pour le prêt de leurs infrastructures sportives et de son accueil. Merci au Département du Calvados pour son soutien ainsi qu'à la Région Normandie. Merci à l'ensemble des partenaires pour leur investissement.

Et enfin, un grand merci à l'ensemble des bénévoles présents sur l'évènement qui nous donne leur temps pour que cette manifestation soit une réussite.

Bonne année 2020 et que le meilleur gagne!!

Mr JACQUES Olivier
Président du COL et du CDSA 14

Bienvenue à Hérouville Saint Clair

Hérouville Saint Clair peuplée de 22 701 habitants se trouve au nord-est de Caen. Elle est à 12 km de la mer.

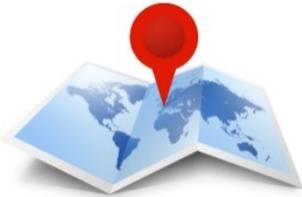
Elle est desservie par le réseau de transport en commun Twisto qui permet de se déplacer pour rejoindre la ville de Caen ainsi que d'autres villes aux alentours.

La ville est aussi desservie par le boulevard périphérique de Caen qui permet de se déplacer n'importe où dans l'agglomération caennaise en un minimum de temps. Elle peut accéder rapidement à l'autoroute A13 par l'intermédiaire du viaduc de Calix, vaste pont enjambant une portion de l'espace portuaire de Caen.

À l'est commence la D 515, 4 voies, qui permet de rejoindre la ville portuaire de Ouistreham en une dizaine de minutes.



Venir à Hérouville Saint Clair



Gymnases HUET et ALLENDE
Rue Guyon de GUERCHEVILLE
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

Gymnase LAPORTE
Rue de Strasbourg, Quartier Savary
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

En voiture depuis Paris

- Suivre A14 direction Rouen;
- Prendre A13 direction Caen;
- Arrivée sur le périphérique de Caen, prendre la sortie 4 Pierre HEUZE , HEROUVILLE OUEST
- Au rond point suivre les pancartes FFSA

En train / TGV :

- Train / TER en 2h00 de la gare St Lazarre de Paris

En avion

- Aéroport Caen-Carpiquet

Le comité d'Organisation Local

Vos membres du Col doivent être licenciés FFSA.

Président du COL
Monsieur Olivier JACQUES
Président du CDSA 14

FONCTION	CONTACT
Trésorier	MARGUERIE Thérèse
Secrétaire général	LE SAOUT Lisa
Commission Coordination / Logistique	JACQUES Camille
Commission Sportive	JACQUES Camille + VOISIN Bertrand
Commission Médicale	JACQUES Olivier
Commission Restauration	MARGUERIE Thérèse
Commission Partenariats / Hébergement	LE DUFF Brigitte
Commission Communication	LE SAOUT Lisa
Commission Animation / Bénévolat	JACQUES Camille + JACQUES Josiane
Commission Développement Durable	LE SAOUT Lisa
Cadre Technique National Futsal	DEWAELE Hervé
Délégué Technique Fédéral du championnat	
Commission Sportive Nationale Futsal	LAVERGNE Stéphane



COL France Futsal 2020 **CDSA 14 – JACQUES Olivier**

5 Avenue de Tsukuba
CITIS « Le Pentacle » Bâtiment A
14200 Hérouville Saint Clair

07.82.99.36.22 – cdsa14@ffsa.asso.fr

Le programme prévisionnel

Vendredi 17 Janvier 2020

15h00 - 18h00

GUERCHEVILLE – Stade Prestavoine

Accueil des délégations **Rue Guyon de**

18h15 - 19h00

de Guercheville 14200 Hérouville Saint Clair

Cérémonie d'ouverture **Gymnase HUET rue Guyon**

19h30 – 22h00

Hérouville Saint Clair

Repas **Salle AUBER – 405 Haute Folie 14200**

18h45 – 19h15

de Guercheville 14200 Hérouville Saint Clair

Réunion des entraîneurs **Gymnase HUET rue Guyon**

20h30-22h30

Guyon de GUERCHEVILLE 14200 Hérouville Saint Clair

Rencontres **Gymnases ALLENDE et HUET Rue**

Samedi 18 Janvier 2020

09h00 - 12h00

GUERCHEVILLE et Gymnase LAPORTE rue de Strasbourg, Quartier Savary 14200 Hérouville Saint Clair

Matches **Gymnase ALLENDE et HUET Rue Guyon de**

11h30 - 14h00

la Spère 14200 Hérouville Saint Clair

Repas « **Le Pré en ville** » **148 Léon FOUCAULT – ZI de**

14h00 - 18h00

GUERCHEVILLE et Gymnase LAPORTE rue de Strasbourg, Quartier Savary 14200 Hérouville Saint

Matches **Gymnase ALLENDE et HUET Rue Guyon de**

20h00

14190 Urville

Repas de gala **Salle « La Clé en Main » – rue Barbery**

Dimanche 19 Janvier 2020

09h00 - 11h30

Phases finales

11h30

Remise des récompenses et cérémonie de clôture

13h00

Fin du championnat

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **22 Décembre 2019.**

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 17 Janvier 2020 de 15h à 18h
Rue Guyon de GUERCHEVILLE – Stade Prestavoine

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis à l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de Futsal en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas du Vendredi 17 Janvier seront servis de 19h30 à 22h00

Ils auront lieu au : **Salle AUBER – 405 Haute Folie 14200 Hérouville Saint Clair**

Les repas du Samedi 18 Janvier seront servis de 11h30 à 14h00

Ils auront lieu au : **« Pré en ville » 148 Léon FOUCAULT – ZI de la Spère 14200 Hérouville Saint Clair**

La soirée de Gala du samedi soir aura lieu : **Salle « La Clé en Main » – rue Barbery 14190 Urville à partir de 20h00**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués : **Gymnase HUET rue Guyon de Guercheville 14200 Hérouville Saint Clair à partir de 11h00**

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France de Futsal FFSA organisé par le Comité Départemental Sport Adapté Calvados sur Hérouville Saint Clair.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement de Football-Futsal FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.

Modalités d'inscription

Le championnat de France de Futsal FFSA relève du règlement Futsal FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France Futsal FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2019-2020 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la CSN Futsal FFSA en charge de la partie informatique – Hervé

DEWAELE; herve.dewaele@ffsa.asso.fr doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **18 Décembre 2019**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le 31 Décembre, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Futsal – Stéphane LAVERGNE – et le Cadre Technique National de la discipline – Hervé DEWAELE est programmée le :

Gymnase HUET rue Guyon de Guercheville 14200 Hérouville Saint Clair

18h45-19h15

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à **[mail CSN]**.

Echauffement et compétition

Un temps d'échauffement sur le terrain est prévu avant le début de la rencontre.

Catégories d'âges

ANNEE	Jeunes	SENIORS	VETERANS
Saison sportive 2019-2020	-21 ans	+18 ans	

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour les sportifs de 2004 qui souhaitent participer au CF des -21 ans.

FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **22 Décembre 2019**

CDSA 14

5 avenue de Tsukuba

CITIS « Le Pentacle »

14200 Hérouville Saint Clair

cdsa14@ffsa.asso.fr – 07.82.99.36.22

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès zones techniques</u>) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	35€		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75€		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	15€		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	55€		

Nombre de repas sans viande	
Merci de prévenir en cas de contre-indication alimentaire	
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition (hors restauration)	
TOTAL	

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL CNE Futsal FFSA 2020**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transférera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) Mr/Mme..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que Mr/Mme participe au championnat de France de Futsal, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transférera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe participe au championnat de France [**discipline**], pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France [**discipline**] à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France [**discipline**] à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Camille JACQUES - CDSA 14
COL FUTSAL FFSA 2020
5 avenue de Tsukuba
CITIS « Le Pentacle »
14200 Hérouville Saint Clair
cdsa14@ffsa.asso.fr – 07.82.99.36.22

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Mercredi 18 Décembre 2019 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

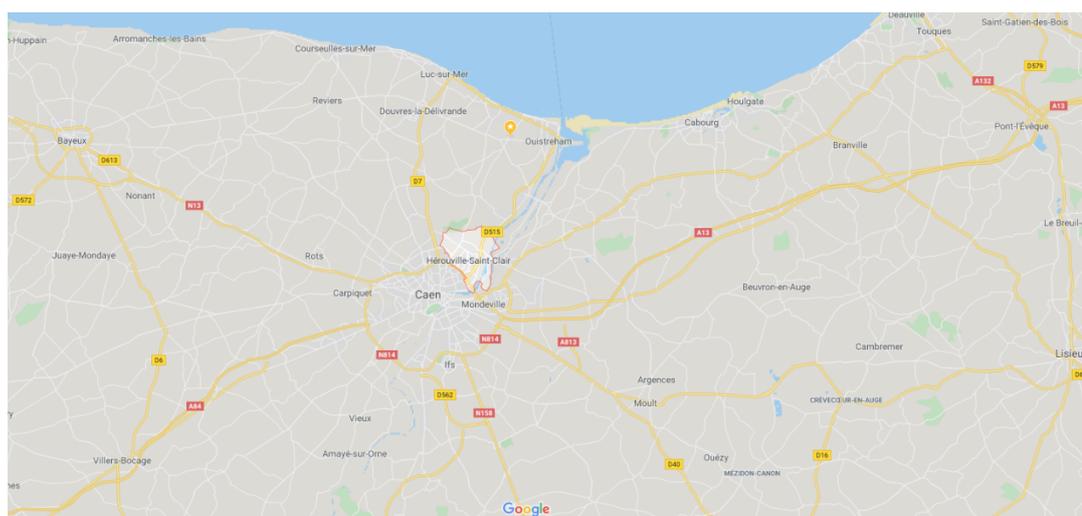
Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès

<u>Adresse du lieu de compétition :</u>	<u>Adresse du COL :</u>	<u>Adresse du Repas de Gala :</u>
<p>Gymnases HUET et ALLENDE Rue Guyon de GUERCHEVILLE 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR</p> <p>Gymnase LAPORTE Rue de Strasbourg, Quartier Savary 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR</p>	<p>CD Sport Adapté 14 5 Avenue de Tsukuba CITIS « Le Pentacle » Bât A 14200 Hérouville Saint Clair</p>	<p>Salle « La Clé en Main » – rue Barbery 14190 Urville</p>



Hébergement

NOM ET COORDONNES	DESRIPTIF	TARIFS	Kilomètres de la compétition
Campanile Caen Nord-Hérouville St Clair	Impasse Des Ormes-Parc Tertiaire Boulevard Du Bois 14200 Hérouville-Saint-Clair	42€/chambre de 1 à 2 personnes 60€/chambre de 3 personnes 9.90€ petit-déjeuner / personne Taxe de séjour de 1€/personne/nuit	3km
Ibis Budget Caen Hérouville	Boulevard du Bois Impasse des Ormes 14200 Hérouville-Saint-Clair	30€/chambre de 1, 2 ou 3 personnes 6.60€ petit-déjeuner / personne 0.80€ taxe de séjour/personne/nuit	3km
B&B	Rue du Clos Barbey ZAC Le Clos Barbey 14280 Saint Contest Tel : 08 92 70 75 17 Fax : 02 31 73 00 17	45€/chambre de 1 à 2 personnes 60€/chambre de 1 à 4 personnes Petit déjeuner 6€/pers.	6km
Formule 1	Rue du Clos Barbey 14280 Saint Contest Tel : 08 91 70 52 03	25€/chambre de 1, 2 ou 3 personnes Petit déjeuner 4,50€/pers. Taxe de séjour = 5% de prix de la chambre	6km
Fast Hôtel	Rue du Clos Barbey 14280 Saint Contest Tel : 02 31 75 35 50 Mail : saint-contest@fasthotel.com	38€/chambre de 1 ou 2 personnes 55€/ chambre de 4 personnes Petit déjeuner 5.90€/pers. 0.60 taxe séjour/personnes	6km
Hôtel Crocus Caen Mémorial	Rond point du Débarquement 2 rue de la Folie 14000 Caen	B&B 1 personne 45€ B&B 2 personnes 50€ B&B 3 personnes 84€ B&B 4 personnes 112€ 0.90€ taxe de séjour/personnes	5km



Partenaires institutionnels



Partenaires principaux FFSA



Partenaires locaux

